



Départ 18-25



Jeunes de 18 à 25 ans



Résider en France



Revenu fiscal inférieur à
17 280 €



Situation spécifique*

Mon départ 18 - 25 ?



- » Une aide financière de 250€
- » Encourager le départ en vacances des 18/25 ans
- » Lutter contre les exclusions
- » Faciliter les départs par une réservation en ligne
- » Possibilité de bénéficier des prix avantageux des séjours même si non éligible sur les plateformes :
lastationdeski.com / lastationdusoleil.com / lastationinthecity.com

Situation :

* Titulaire d'un contrat d'apprentissage ou professionnalisation ; étudiant boursier ; titulaire d'un emploi avenir ; titulaire d'un contrat génération ; bénéficiaire d'un PACEA ou CEJ (mission locale) ; élève d'une école de la deuxième chance ; bénéficiaire de l'aide sociale à l'enfance ; volontaire en service civique

ANCV : L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances



info@ancv.fr



<https://www.ancv.com/depart-18-25>

Proposé par :

